

Contrat d'exploitation pour Quantum Scope Inspections

Le présent Contrat d'exploitation (le « Contrat ») est conclu entre Quantum Scope Inspections (« QSI » ou la « Société ») et le Client (le « Client ») qui fait appel à ses services.

Quantum Scope Inspections propose des services d'inspection de bâtiments résidentiels, incluant des évaluations visuelles et des technologies avancées telles que l'inspection par drone pour l'évaluation des toitures et les analyses de l'air et de l'eau pour la sécurité environnementale. Le présent Contrat définit l'étendue et les limites des services d'inspection de bâtiments fournis.

Quantum Scope Inspections propose les services suivants :

Inspection de bâtiments résidentiels : inspection visuelle complète des zones accessibles de la propriété, notamment la structure, la toiture, les systèmes électriques, la plomberie, le chauffage, la climatisation et les principaux appareils électroménagers. L'inspection est conforme aux normes établies par la Texas Real Estate Commission (TREC) et la National Association of Certified Home Inspectors (NACHI).

Technologie des drones pour l'évaluation des toitures : utilisation de drones pour capturer des images des toitures et des structures élevées, offrant un aperçu détaillé des dommages ou défauts visibles, autrement inaccessibles.

Analyses de l'air et de l'eau : évaluation de la qualité de l'air pour détecter la présence de moisissures ; analyse de l'eau pour détecter les contaminants, notamment les caractéristiques microbiennes, chimiques et physiques. Une analyse détaillée des résultats des analyses sera fournie aux clients.

Quantum Scope Inspections fournira ses services selon les directives suivantes :

a. Les inspections d'accessibilité ne couvriront que les zones accessibles et visibles. Les zones dangereuses, inaccessibles ou dissimulées ne seront pas incluses dans l'évaluation. Toute section nécessitant un équipement ou une expertise spécialisée peut être considérée comme limitée.

b. Limitations : Les inspections n'incluent pas les procédures invasives, l'ouverture des murs ou des plafonds, ni le retrait d'éléments. L'inspection ne certifie pas que la propriété est exempte de nuisibles, de risques environnementaux ou conforme aux normes. Les services d'inspection ne comprennent pas de prévisions concernant l'état futur de la propriété au-delà de la date d'inspection.

Pour faciliter une inspection appropriée, les clients doivent :

- Fournir un accès raisonnable à toutes les zones de la propriété, y compris les greniers, les sous-sols, les dépendances et les garages. - Informer Quantum Scope Inspections de toute

préoccupation ou information spécifique concernant la propriété susceptible d'avoir une incidence sur l'inspection.

- S'assurer que tous les animaux domestiques sont en sécurité pendant l'inspection.

Après l'inspection, un rapport détaillé sera fourni, comprenant :

- Un résumé des constatations ;
- Une description des défauts signalés, accompagnée de photographies ;
- Des recommandations de suivi, si nécessaire.

Honoraires et paiement

- Le Client s'engage à payer à la Société les frais d'inspection tels que spécifiés sur la facture fournie avant la date de l'inspection.
- Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour des examens spécialisés, des consultations complémentaires ou des réexamens demandés par le Client.

Limitations de responsabilité

Quantum Scope Inspections ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages perçus ou indirects découlant de l'inspection.

Résiliation

Chacune des parties peut résilier le présent Contrat, moyennant un préavis écrit d'au moins 48 heures avant la date prévue de l'inspection. En cas d'annulation avec un préavis de moins de 48 heures, des frais d'annulation peuvent s'appliquer.

Accusé de réception

En signant ci-dessous, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les conditions générales du présent Contrat d'exploitation.

Signature du Client : _____ Date : _____

Représentant QSI : _____ Date : _____